Wim Remysen et Amélie-Hélène Rheault

# 17 Le français au Québec

**Abstract :** Ce chapitre dresse le bilan de 60 ans de recherches menées sur les représentations linguistiques au Québec. Il cherche à évaluer comment les Québécois, francophones et autres, perçoivent les rapports entre le français et l'anglais dans leur province (statut de la langue française) et comment ils jugent la légitimité et la valeur de leur variété de français (qualité de la langue). Ces deux aspects récurrents dans le débat sur la langue au Québec sont replacés dans leur contexte historique plus large de façon à faire ressortir les origines de la conscience linguistique des Québécois et à retracer l'évolution qu'elle a connue à date plus récente. Cette synthèse critique cherche également à dégager les angles morts que l'on peut identifier dans la recherche sur les perceptions linguistiques des Québécois afin de proposer de nouvelles pistes pour le futur.

**Keywords :** Québec, langue française, statut de la langue, qualité de la langue, insécurité linguistique

## 1 Introduction

Si les travaux se réclamant explicitement de la linguistique populaire, comme domaine de recherche, ne sont pas très courants au Québec, les études consacrées plus largement à la conscience linguistique des Québécois ont été, pour leur part, nombreuses au cours des dernières décennies. L'intérêt des Québécois, chercheurs et autres, pour les questions de langue tient de toute évidence au contexte sociolinguistique particulier qui caractérise la société québécoise, où le fait de parler français ne va pas toujours de soi, ainsi qu'aux développements qu'a connus le français depuis son implantation en Amérique du Nord à partir du XVII$^{e}$ siècle. Notre objectif, dans ce chapitre, est de présenter un double bilan des recherches menées au Québec sur les rapports des Québécois, francophones et autres, à leur langue. D'une part, nous chercherons à établir les principales lignes de force qui se dégagent des travaux publiés dans le domaine depuis les années 1960, dans le but notamment d'identifier les principaux thèmes qui composent la conscience linguistique québécoise ainsi que de mieux comprendre son évolution. De l'autre, nous accorderons une attention particulière aux profils de ceux et celles qui ont participé, au fil des ans, aux études qui seront présentées ici. Cet aspect nous semble important si nous voulons mieux comprendre de quelles voix il est question lorsqu'on s'intéresse aux opinions des non-spécialistes dans le domaine de la langue au Québec.

Nous nous concentrerons essentiellement sur l'époque contemporaine, avec comme point de départ les études pionnières réalisées par Wallace Lambert dans les années 1960, une époque charnière dans l'histoire québécoise connue sous le nom de Révolution tranquille. Riche en polémiques à propos de la langue, cette période correspond aussi à

https://doi.org/10.1515/9783110489033-021

l'institutionnalisation de la linguistique moderne et à l'émergence de la sociolinguistique au Québec. Après une présentation générale de la situation du français au Québec à l'heure actuelle, nous donnerons quelques repères historiques qui permettront d'éclairer l'origine de la situation sociolinguistique québécoise. Les sections subséquentes seront consacrées aux principaux constats faits à propos de la conscience linguistique des Québécois ; elles toucheront aux attitudes non seulement à l'endroit des différentes variétés de français disponibles sur le marché linguistique québécois, mais aussi envers l'anglais, langue que le français côtoie au Québec depuis le milieu du XVIIIe siècle. Notons que nous utiliserons invariablement les termes *attitudes linguistiques*, *représentations linguistiques* ou encore *conscience linguistique* et *perceptions linguistiques* pour désigner le principal objet de nos réflexions, soit les diverses idées à propos du fonctionnement et de la valeur (esthétique, sociale, instrumentale) du français et de ses diverses variétés en présence au Québec.[1]

## 2 La situation du français au Québec, une « majorité fragile »

Le français est la langue maternelle d'une majorité de Québécois (74,8 % de la population en 2021, soit 6,3 M de locuteurs) (Statistique Canada 2023) et il constitue la principale langue parlée à la maison au Québec (77,5 %, toujours en 2021), une des 10 provinces du Canada. De ce fait, le Québec constitue une niche écolinguistique particulière dans le contexte nord-américain, où l'anglais prédomine nettement sur toutes les autres langues parlées, tant dans le reste du Canada[2] qu'aux États-Unis. À l'échelle continentale, le français se situe ainsi au 3e rang des langues les plus couramment parlées à la maison (en tout, environ 8,7 M de locuteurs au Québec, dans le reste du Canada et aux États-Unis), loin derrière l'anglais (245,5 M de locuteurs) et l'espagnol (41,3 M de locuteurs).[3] Au Québec même, certaines régions sont plus francophones que d'autres et la fragilité du français se manifeste surtout dans la région montréalaise, où le poids démographique des francophones est en baisse depuis les années 1970 (Termote 2014). À titre de comparaison, dans la région de Québec, la capitale nationale, les francophones (locuteurs natifs) constituent 92,4 % de la population,

1 Comme le rappelle Francard (2005, 372, note 2), ce genre de rapprochements est courant dans les travaux des sociolinguistes. Les différents travaux dont nous rendons compte dans ce chapitre mobilisent d'ailleurs une variété de notions, témoignant ainsi du foisonnement terminologique qui existe à ce sujet.

2 Soulignons tout de même que dans le contexte canadien, le fait français ne se limite pas au Québec : 3,3 % de la population canadienne hors Québec a le français comme langue maternelle, surtout au Nouveau-Brunswick (près de 225 000 francophones) et en Ontario (environ 465 000 personnes).

3 Pour les États-Unis, nous retenons les chiffres recensés en 2021 par le United States Census Bureau et diffusés à l'adresse https://data.census.gov. Il faut préciser que ces chiffres portent seulement sur les locuteurs âgés de 5 ans et plus.

alors que la proportion est de 59,9 % dans le grand Montréal. En même temps, malgré son poids démographique faible à l'échelle continentale, le français bénéficie d'une reconnaissance officielle, tant au Québec (où il est la seule langue officielle) qu'au Canada (où il partage le statut de langue officielle avec l'anglais), ce que n'a pas, par exemple, l'espagnol aux États-Unis (sauf à Porto Rico). Ce statut assure au français une visibilité certaine, notamment au Québec, dont la politique linguistique consiste, depuis les années 1990, à promouvoir le français comme « langue publique commune » (Oakes/Warren 2009).

Les considérations qui précèdent illustrent bien que les concepts de « majorité » et de « minorité » sont tout à fait relatifs lorsqu'on s'intéresse à la situation du français en contexte québécois. Si le Québec peut à juste titre être considéré comme une société francophone majoritaire, la situation du français demeure fragile à bien des égards en raison de l'attrait que l'anglais continue à exercer non seulement en tant que langue de la majorité au Canada (et plus largement en Amérique du Nord), mais aussi comme langue internationale. D'où la proposition de Marie McAndrew de recourir au concept de « majorité fragile » pour rendre compte de la situation des francophones au Québec. Ce concept est particulièrement bien indiqué pour décrire la dynamique que l'on trouve dans des sociétés qui, comme le Québec, se caractérisent par une « ambiguïté de dominance ». La fragilité de telles sociétés s'explique par les rapports de force – symboliques et réels, historiques et actuels – qui existent entre les différents groupes qui cohabitent au sein de leur territoire ainsi qu'au sein de l'État national plus large auquel elles sont rattachées (selon McAndrew, ces autres groupes, ce sont avant tout l'*Autre majoritaire* et l'*Autre immigrant*) :

> [Certains pays comme le Canada], où existe une communauté majoritaire clairement identifiable, connaissent une ambiguïté de dominance ethnique dans les régions où c'est un autre groupe qui constitue la majorité démographique. En effet, les francophones au Québec […] jouissent d'importants pouvoirs politiques et éducatifs qui leur permettent d'influencer significativement non seulement leur développement propre, mais également celui des autres communautés résidant dans leur province ou État. […] Pour des raisons qui tiennent à la fois de la dynamique actuelle des rapports ethniques, mais aussi de l'héritage d'inégalité entre les groupes, les majorités [comme les francophones du Québec], qu'on peut caractériser comme fragiles, y jouissent d'un pouvoir plus partagé et moins congruent dans divers champs sociaux (McAndrew 2010, 10).

Il est impossible de comprendre les perceptions linguistiques des Québécois francophones sans tenir compte de cette ambiguïté puisqu'elle soulève toute la question de la légitimité de leur langue par rapport à l'anglais. Par ailleurs, replacée dans le contexte de la francophonie, la situation du français au Québec évoque d'autres considérations par rapport à sa légitimité, notamment pour ce qui est de la variété de français parlée par les Québécois. Si le Québec constitue la deuxième société francophone en importance démographique après la France (62,4 M de francophones, comparativement à 4,4 M en Belgique et 1,9 M en Suisse),[4] il doit composer avec la forte centralisation qui caractérise

**4** Il est bien sûr seulement question ici des pays où le français est la langue maternelle d'une importante partie de la population.

le monde francophone, non seulement sur le plan institutionnel (voir entre autres Amit 2016), mais également dans la société civile (voir notamment Paveau/Rosier 2008 ; Klinkenberg 2015). Cette situation a longtemps entraîné la dévalorisation de la variété de français pratiquée par les Québécois. En raison des fortes pressions centripètes qui valorisent à outrance la langue parlée au centre (la France, mais surtout le bassin parisien), le Québec, comme la Belgique ou la Suisse francophones par ailleurs, a en effet longtemps été considéré comme une société francophone en périphérie. Plus encore, les Québécois n'ont pas toujours été vus comme des locuteurs à part entière de leur langue, provoquant parmi plusieurs d'entre eux un fort sentiment d'insécurité linguistique. Ce contexte sociolinguistique particulier, marqué par une double quête de légitimité face à l'anglais et face au français parlé en France, a des racines historiques profondes.

## 3 Aspects historiques de la perception linguistique des Québécois

Le français s'est implanté dans la vallée du Saint-Laurent, véritable épine dorsale de la Nouvelle-France (le futur Québec), dès le début du XVII^e^ siècle, avec l'apparition des premiers établissements français permanents. À cette époque, il n'est pas encore la langue nationale de tous les Français, qui restent nombreux à utiliser un des divers dialectes parlés au pays. Si la langue des premiers Québécois est proche de celle qui a cours dans les centres urbains dans la France d'oïl de l'époque, influencés par le modèle parisien (Morin 2002 ; Martineau 2011), elle aura tôt fait de s'en démarquer. Cette évolution se comprend aisément dès lors qu'on tient compte du nouveau contexte dans lequel la langue évoluera en Nouvelle-France, où les colons devront nommer de nouvelles réalités et où se diffuseront certains emplois d'usage plutôt régional en France (Poirier 2014).

Dès le milieu du XVIII^e^ siècle, le français devra composer avec la présence de l'anglais, à la suite de la Conquête de 1759–1760 qui fait de l'ancienne colonie française un territoire britannique. Le départ d'une bonne partie de l'élite française vers l'Europe marquera un certain isolement d'avec l'ancienne mère patrie, ce qui ne sera pas sans conséquences sur l'évolution de la langue (Poirier 2000 ; Gendron 2007). Par ailleurs, même si la majorité de la population québécoise demeure francophone, l'anglais s'imposera progressivement comme la principale langue du commerce et de la vie politique. La perte de prestige du français sera rapidement renforcée par plusieurs facteurs, dont la concentration des ressources entre les mains d'un petit nombre d'Anglais, l'augmentation progressive de la population anglophone (incluant un important contingent de loyalistes américains qui quittent leur pays à la suite de la Révolution américaine) et l'absence de reconnaissance politique de la langue française. En 1840, la couronne britannique unit le Québec (appelé alors le Bas-Canada, majoritairement francophone) et l'Ontario (Haut-Canada, anglophone), créant le Canada-Uni. La décision d'unir, dans un même ensemble politique, les deux colonies place le français en situation minoritaire.

Lorsque le Canada devient un pays indépendant, en 1867, le statut du français, soumis à la libre concurrence des langues, est ainsi des plus fragiles et le gouvernement central fait peu de cas des droits linguistiques de sa province francophone (Corbeil 2007 ; Martel/Pâquet 2010). À cela s'ajoute que l'image du français se détériore aux yeux des anglophones, qui le conçoivent de plus en plus comme du « French Canadian Patois », un parler qui est à mille lieues de la langue française de prestige parlée sur le continent européen (Bouchard 2002). Cette image négative se répandra comme une traînée de poudre, y compris parmi l'élite culturelle francophone du Québec.

Le XIXe siècle jouera ainsi un rôle essentiel dans le développement de la perception linguistique des Québécois. Plusieurs documents historiques nous renseignent sur les attitudes linguistiques de l'époque, surtout celles de la bourgeoisie québécoise qui, devant son inquiétude grandissante de voir disparaître sa langue, incitera ses concitoyens à épurer leur français de façon à le rapprocher le plus possible de la langue parlée en France. Signe du fort sentiment d'insécurité linguistique qui s'était emparé de l'élite québécoise, leur purisme s'est manifesté à travers de nombreuses publications à partir du milieu du XIXe siècle, allant de dictionnaires correctifs à des chroniques de langage normatives dans la presse (Poirier 2008 ; Remysen 2009). Le regard négatif porté sur la qualité du français au Québec traduit aussi une réalité sociale importante : moins scolarisée que les anglophones, la population francophone est dominée économiquement et politiquement, et ses conditions de vie modestes alimentent l'image de soi négative des Québécois (Bouchard 2002). À travers la dépréciation du français, c'est toute une société qui est ainsi stigmatisée.

Si le discours puriste ne fait pas l'unanimité – les premières remises en question apparaissent dès la fin du XIXe siècle, avec l'émergence de contre-discours valorisant la spécificité linguistique du Québec (Mercier 2008) – il restera néanmoins dominant pendant au moins un siècle, jusqu'à ce que la Révolution tranquille des années 1960 rende possible une émancipation linguistique plus généralisée. Celle-ci tient aux transformations socioéconomiques et identitaires importantes que la population francophone connaîtra pendant cette période : plus scolarisés et plus ouverts sur le monde, les francophones du Québec s'affirmeront comme groupe distinct et ce mouvement sera fortement encouragé par la montée du nationalisme québécois. La Révolution tranquille pavera aussi la voie aux lois linguistiques des années 1970 qui feront du français la seule langue officielle du Québec. Dès lors, la fierté de constituer une société francophone distincte, non seulement dans le contexte canadien et nord-américain, mais aussi à l'intérieur de la francophonie, modifiera considérablement les rapports à la langue entretenus par les Québécois, qui continuent tout de même à exprimer des préoccupations à ce sujet. Regardons maintenant de plus près comment cette conscience linguistique a été étudiée depuis les 60 dernières années.

## 4 Le statut socioéconomique du français : l'attrait du français et de l'anglais au Québec

Ce sont les rapports entre l'anglais et le français qui ont retenu l'attention des tout premiers chercheurs qui se sont intéressés aux perceptions linguistiques des Québécois. Réalisés dans les années 1960 à l'Université McGill par une équipe formée autour du psychologue Wallace Lambert (Lambert et al. 1960 ; Preston 1963 ; Anisfeld/Lambert 1964 ; Lambert/Frankel/Tucker 1966), leurs travaux se concentrent plus particulièrement sur les attitudes linguistiques des Québécois en contexte montréalais. À l'époque, la cohabitation entre francophones et anglophones donne lieu à des tensions importantes dans cette ville. Les francophones revendiquent en effet que le visage de Montréal, alors fortement anglicisé, se francise davantage, ce qui donnera lieu à de nombreuses manifestations linguistiques.[5]

Les travaux en question s'inscrivent dans le domaine de la psychologie sociale du langage. Ils reposent sur une nouvelle méthode développée par Lambert, le test du locuteur masqué (*matched guise*), qui deviendra une des méthodes les plus éprouvées dans la recherche sur les attitudes linguistiques (Garrett 2010). La méthode consiste à soumettre aux participants des passages lus par différents locuteurs auxquels ils doivent associer des qualités relevant soit du domaine socioéconomique (le prestige du locuteur : est-il ambitieux ? intelligent ? compétent ?), soit du domaine affectif (son attractivité : est-il sympathique ? a-t-il un sens de l'humour ?). À l'insu des juges, ils entendent les mêmes locuteurs à deux reprises, tantôt en anglais, tantôt en français. Les chercheurs peuvent alors mesurer si les locuteurs, tous bilingues, sont évalués différemment lorsqu'ils s'expriment en anglais ou en français. Lambert est d'avis que les traits attribués par les juges aux locuteurs renseignent indirectement sur l'image stéréotypée qu'ils associent à chacune des langues utilisées.

Les résultats de l'étude pionnière réalisée par Lambert et al. (1960) montrent bien que les perceptions linguistiques des participants reflètent la hiérarchie des langues sur le marché linguistique montréalais de l'époque, où l'anglais jouit d'un prestige plus grand que le français. L'étude illustre que les juges, des étudiants anglophones et francophones âgés d'environ 18 ans, évaluent plus positivement les locuteurs lorsque ces derniers s'expriment en anglais. En outre, elle fait voir que les juges francophones portent un jugement plus négatif sur leur propre langue que les juges anglophones. Lambert et al. (1960) interprètent ces résultats comme le reflet de l'intériorisation, de la part des francophones, de la situation minoritaire – du moins en termes symboliques – de leur propre groupe.

---

**5** On retiendra entre autres, en 1968-1969, la crise de Saint-Léonard (qui mettait en cause le choix de plusieurs membres de la communauté italienne d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise) ou encore, en mars 1969, la manifestation McGill français (qui réclamait la francisation de cette université anglophone, fondée en 1821).

Les études subséquentes réalisées par l'équipe mcgilloise ont permis de nuancer certains constats, en tenant davantage compte des variables sociales susceptibles d'influencer les attitudes envers l'anglais et le français, comme le sexe des locuteurs et des juges (Preston 1963) ou encore l'âge, l'appartenance sociale et le bilinguisme des juges (Anisfeld/Lambert 1964 ; Lambert/Frankel/Tucker 1966). Dans le cas de Preston (1963), son étude a permis de constater que les voix ne sont pas jugées de la même façon selon qu'elles sont réalisées par un homme ou une femme : si les juges francophones masculins préfèrent, comme en 1960, les voix en anglais, les juges féminins en revanche évaluent plus positivement les locuteurs – mais non les locutrices – lorsqu'ils parlent en français. Preston (1963, 19) estime que la tendance à percevoir négativement le groupe francophone est ainsi plus forte auprès des hommes qui en font partie. Pour sa part, l'étude d'Anisfeld/Lambert (1964) a permis de nuancer les constats faits en 1960 en tenant compte de l'âge des juges. Ils observent que les participants à leur étude, des enfants francophones de 10 ans, n'évaluent pas négativement les voix des francophones, a fortiori s'ils sont monolingues. Ce résultat montre, selon les chercheurs, que les stéréotypes ambiants concernant les anglophones et les francophones sont appris plus tard dans la vie, à partir du moment où l'individu est davantage en contact avec d'autres groupes que le sien. Ce constat est confirmé par Lambert et al. (1966), qui concluent à la pertinence de trois variables dans le domaine des perceptions linguistiques : 1º l'âge des juges (les jugements négatifs portés par les francophones sur leur propre groupe se manifestent à partir de l'âge de 12 ans et se maintiennent par la suite) ; 2º leur profil social (les participants originaires d'un milieu social plus aisé expriment une préférence pour les voix anglophones) ; 3º leur profil linguistique (les juges francophones qui maîtrisent aussi l'anglais sont davantage portés à juger positivement les anglophones que les juges unilingues).

À la fin des années 1980, le test du locuteur masqué a été reconduit par Genesee/Holobow (1989) auprès d'une centaine d'élèves en fin de secondaire, âgés d'environ 16 ans. Leur objectif est d'évaluer si les perceptions linguistiques des Montréalais ont été affectées par la montée de l'utilisation du français dans l'espace public au Québec. En effet, les crises linguistiques des années 1960 et 1970 ont abouti, en 1977, à l'adoption de la loi 101 (Charte de la langue française) qui a contribué à franciser le visage linguistique de Montréal et de la province, et qui a permis au français de devenir la langue au travail d'un plus grand nombre de Québécois. Il était donc légitime de supposer que les perceptions linguistiques en aient été positivement affectées. Genesee/Holobow (1989) constatent en effet une évolution : malgré l'évaluation toujours négative du français chez les francophones et les anglophones en termes de statut ou de prestige, les participants – francophones et anglophones – ont évalué plus positivement le français en termes de solidarité qu'en 1960. Les chercheurs attribuent ce résultat à une plus grande sécurité de la place du français, mais sont en même temps d'avis que les changements socioéconomiques n'ont pas encore été suffisamment significatifs pour que les francophones voient leur langue au même statut que l'anglais (Genesee/Holobow 1989, 34–36). Cette attitude envers l'anglais et le français explique sans doute pourquoi les travaux menés à la

même époque sur le choix de la langue dans une interaction montrent que les francophones sont souvent plus enclins à passer à l'anglais que les anglophones au français,[6] même si la loi 101 a rendu les francophones plus à l'aise dans l'utilisation de leur langue (Bourhis 1983 ; 1984 ; Bourhis/Lepicq 1988).

Les études les plus récentes, réalisées depuis le début des années 2000 par Fuga (2002), Laur (2008 ; voir aussi Laur 2012 ; 2014) et Kircher (2010 ; voir aussi Kircher 2014b ; 2016b), concluent que, même si le français est plus positivement perçu qu'avant sur le plan de son statut, l'image de l'anglais demeure somme toute plus positive dans le contexte montréalais. L'étude de Laur (2008), réalisée auprès d'un échantillon considérablement plus large que les précédentes (610 juges), apporte par ailleurs quelques précisions importantes en ce qui concerne le rôle central habituellement attribué à la langue maternelle dans les études antérieures : si ses résultats varient selon la langue maternelle des juges – non seulement des francophones et des anglophones, mais également des allophones[7] – il ne s'agit pas d'un facteur significatif, l'évaluation globalement plus positive de l'anglais étant le fait de tous les Montréalais. Selon Laur, le statut socioéconomique dont jouit l'anglais au Canada et le prestige de cette langue à l'échelle internationale expliqueraient pourquoi les Montréalais ont encore tendance à surévaluer cette langue comparativement au français, signe qu'il y a une certaine stabilité à ce sujet depuis plus d'un demi-siècle. Et plus que leur langue maternelle, d'autres facteurs pourraient jouer un rôle, notamment ceux qui relèvent davantage « du vécu des juges » (Laur 2008, 75 ; voir aussi Laur 2001), à commencer par leur identité, c'est-à-dire leur sentiment d'appartenance à un groupe. Cette interprétation est partagée par Kircher (2014b ; 2016b) qui évoque l'influence de l'identité montréalaise de ses participants, dont l'attachement au caractère cosmopolite de la métropole se traduirait par une ouverture plus grande envers l'anglais.

Les rapports des Québécois au français et à l'anglais ont aussi fait l'objet d'études qui adoptent d'autres approches méthodologiques – l'utilisation de questionnaires ou le recours à des entrevues semi-dirigées ou à des groupes de discussions, par exemple – ce qui permet d'apporter un autre éclairage. C'est le cas d'une série de travaux réalisés à partir des années 1970 par le Conseil de la langue française[8] en milieu scolaire (Bédard/Monnier 1981 ; Georgeault 1981 ; Locher 1983a ; 1983b ; Gagné/Georgeault 1985 ; Locher 1988 ; 1993 ; 1994 ; Roy-Mercier 2012 ; 2014) et auprès de la population générale (Monnier 1983 ; 1986 ; Pagé/Olivier 2012). À ces travaux entrepris par le Conseil s'ajoutent quelques autres études, comme celles d'Hardt-Dhatt (1982), de Rheault (2010) et d'Oakes (2010) sur le rapport des Québécois à l'anglais. Les travaux menés au Conseil de

**6** Il faut noter que l'insécurité parfois ressentie par les anglophones montréalais lorsqu'ils s'expriment en français peut être un facteur important dans leur choix de la langue d'interaction (Thibault/Sankoff 1993).

**7** Dans la terminologie démolinguistique utilisée au Québec et au Canada, le qualificatif *allophone* désigne les personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle.

**8** De 2002 à 2022 (année de son abolition), cet organisme a porté le nom de Conseil supérieur de la langue française.

la langue française ont essentiellement pour but d'évaluer l'attachement des Québécois au français, leur volonté de défendre cette langue et leur perception de l'état général du français au Québec. Au-delà de leur consommation de produits culturels anglo-saxons et de leur évidente ouverture à l'anglais, les jeunes francophones interrogés dans les années 1980 et 1990 – des élèves inscrits au dernier cycle du secondaire ainsi qu'au niveau collégial – témoignent d'un fort attachement à la culture québécoise d'expression française. Mais alors qu'ils se disent plutôt confiants face à l'avenir du français en 1978–1979 (Bédard/Monnier 1981), leur attitude a considérablement changé en 1990 puisqu'ils sont alors plus nombreux à percevoir le statut de leur langue comme menacé. Profondément attachés au français, ils n'en sont pas moins d'avis qu'à long terme, le Québec réussira à demeurer francophone :

> Si les jeunes évaluent la situation présente avec peu d'optimisme, il n'en est pourtant pas de même pour l'évolution à plus long terme. Ils sont presque 80 % à penser qu'« il est probable que dans le futur le Québec sera français et le reste du Canada anglais ». Cette opinion s'accorde bien avec celle qui ne veut, « pour rien au monde, abandonner nos efforts pour garder au Québec le français de nos pères » – opinion qui a reçu l'appui le plus puissant (90,6 %) de toute l'enquête. Voilà ce qu'il faut aussi savoir en lisant que les jeunes ne sont pas sûrs de l'avenir de leur langue ! Sous un voile d'anxiété transparaît [*sic*] une détermination et un attachement impressionnants à la cause de la langue, du moins lorsque cette cause s'exprime de façon symbolique et émotionnelle (Locher 1993, 115).

Plus près de nous, près de la totalité (29/30) des hommes et des femmes interrogés par Rheault (2010) sont d'avis que le français n'est pas menacé par l'anglais, mais les élèves sondés par Roy-Mercier (2012, 91) soulignent que les Québécois « ne doivent pas abandonner leurs efforts pour préserver [la] langue [française] », ce qui ne les empêche pas de se montrer très favorables au bilinguisme individuel. À ce sujet, citons aussi l'étude par questionnaire réalisée par Oakes (2010) à propos de l'attachement des jeunes Québécois à l'anglais. Son étude, réalisée auprès de 463 étudiants universitaires âgées de 18 à 35 ans, fait voir des attitudes généralement positives envers l'anglais, notamment parce que cette langue est vue comme le vecteur d'une culture attractive (opinion partagée par 90,7 % des participants) et comme un outil essentiel à la réussite socioéconomique (81,4 % sont d'accord avec cette idée). Si les jeunes sont majoritairement d'avis que la maîtrise de l'anglais est incontournable et que l'école devrait permettre aux Québécois de mieux apprendre cette langue, ils restent néanmoins convaincus (83,4 %) que le français doit être protégé par l'État. Autrement dit, leur intérêt pour l'anglais n'érode pas leur attachement au français qui reste, pour un nombre important des participants, un élément identitaire essentiel. Il est intéressant à noter par ailleurs que cet attachement au français varie selon l'identité revendiquée des participants : plus ils se sentent Québécois, plus leur image du français est positive.

Certaines études réalisées par le Conseil citées ci-dessus se sont intéressées aussi aux représentations linguistiques des Québécois anglophones et allophones. Ce dernier groupe a en outre fait l'objet de travaux qui leur sont spécifiquement consacrés (CROP 2002 ; Kircher 2014a ; 2016a). Selon ces études, une majorité de Québécois de langue

maternelle anglaise est convaincue que le français est en bonne position au Québec et considère que c'est plutôt l'anglais qui est menacé (Locher 1983a ; 1983b ; 1988 ; Monnier 1983 ; 1986). Cette attitude les rend souvent réfractaires aux lois linguistiques québécoises, qu'ils jugent parfois contraignantes. Les jeunes anglophones sont toutefois plus nombreux que leurs aînés à affirmer l'importance du français au Québec (Pagé/Olivier 2012, 6), même s'ils continuent à considérer que l'anglais détient davantage de prestige que le français (Kircher 2010). Fait intéressant, les opinions sur la langue affichées par les Québécois francophones qui fréquentent un établissement scolaire anglophone (Locher 1983b) ou encore par les Québécois insérés dans des réseaux fonctionnant dans les deux langues (Monnier 1983) se rapprochent souvent de celles exprimées par les Québécois anglophones. En plus de confirmer la force d'attraction de l'anglais et du milieu anglophone, ce résultat rejoint les constats faits par Laur (2001 ; 2008) à propos de l'influence de la réalité sociale vécue des locuteurs et de l'impact qu'elle peut avoir sur le sentiment identitaire.

En ce qui concerne les nouveaux arrivants, il faut noter que, depuis l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, qui rend la scolarisation en français obligatoire pour les enfants d'immigrants, les jeunes allophones scolarisés en français, et connus sous le nom d'« enfants de la loi 101 », adoptent des attitudes plus positives à l'endroit du français. Les groupes de discussion réalisés par CROP (2002, 29) pour le compte du Conseil de la langue française auprès de jeunes adultes allophones âgés de 18 à 30 ans révèlent ainsi que ces derniers s'estiment chanceux d'avoir fait leurs études primaires et secondaires en français. L'étude observe en même temps que ces mêmes personnes ne développent pas de véritable attachement émotif au français ou à l'anglais, mais qu'elles entretiennent plutôt un rapport fonctionnel envers les langues utilisées dans leur quotidien, ce qui explique pourquoi plusieurs d'entre elles désirent poursuivre des études supérieures en anglais. Sur la base de son échantillon composé de Québécois francophones et allophones, Kircher (2014a ; 2016b) conclut par ailleurs que les seconds sont plus nombreux que les premiers à s'identifier comme Montréalais – plutôt que comme Québécois –, ce qui s'exprime par une perception généralement plus positive de l'anglais. Ce constat rappelle une des conclusions de Pagé/Olivier (2012, 7) selon laquelle l'identité des allophones oriente leurs perceptions linguistiques et, partant, l'image qu'ils se font du français et de l'anglais en contexte québécois.

## 5 La légitimité du français québécois : la perception des variétés de français au Québec

Si elle était d'abord et avant tout destinée à mieux comprendre les perceptions des Québécois envers l'anglais et le français, l'étude pionnière de Lambert et al. (1960) a également fourni des indices à propos de la valeur attribuée au français québécois, par opposition à d'autres variétés de français. L'une des quatre voix francophones utilisées par les

auteurs s'exprime en effet avec un accent français alors que les trois autres utilisent un accent facilement identifiable comme québécois. Sans approfondir la question, l'étude a permis de constater que sur le marché linguistique québécois de l'époque, ces accents n'ont pas la même légitimité sociale. En effet, le locuteur qui s'exprime avec un accent français reçoit des évaluations considérablement plus positives que les voix à l'accent québécois, systématiquement dévalorisées en termes de statut : ce locuteur est à toutes fins pratiques perçu comme le sont ceux qui s'expriment en anglais. De la même façon, les juges francophones monolingues qui ont participé aux études déjà mentionnées d'Anisfeld/Lambert (1964) et Genesee/Holobow (1989) portent le même jugement positif sur les locuteurs qui affichent un accent français puisque ces derniers sont jugés plus intelligents ou plus éduqués que les locuteurs qui s'expriment avec un accent québécois.

Ces résultats font écho à une préoccupation récurrente au Québec en ce qui concerne la qualité de la langue et qui est devenue un important leitmotiv en sociolinguistique québécoise. Au cours des 60 dernières années, la question a en effet fait l'objet de nombreuses recherches, réalisées dans des cadres méthodologiques souvent différents. À ce sujet, trois catégories de travaux se distinguent plus particulièrement. Les études qui font partie de la première catégorie adoptent une démarche expérimentale – parfois, mais pas toujours, la méthode du locuteur masqué –, c'est-à-dire qu'elles consistent à faire évaluer des échantillons sonores[9] faisant entendre des locuteurs québécois et français à des auditeurs aux profils sociodémographiques variés (Brown 1969 ; Laberge/Chiasson-Lavoie 1971 ; Leclerc 1971 ; D'Anglejan/Tucker 1973 ; Rémillard/Tucker/Bruck 1973 ; Bourhis/Giles/Lambert 1975 ; Méar-Crine/Leclerc 1976 ; Govaert-Gauthier 1978 ; 1979 ; Lappin 1981 ; 1982 ; Tremblay 1990 ; et plus récemment Fuga 2002 ; Bouchard et al. 2004 ; Kraus 2006 ; Moreau et al. 2007 ; Kircher 2010 ; 2012 ; Chalier 2014 ; 2021 ; Šebková/Reinke/Beaulieu 2020). Dans certaines de ces études, l'approche expérimentale est combinée avec l'utilisation de questionnaires écrits dont l'objectif est de mesurer l'adhésion à des stéréotypes linguistiques. La deuxième catégorie comprend des études qui ont été réalisées entièrement par questionnaire (Beauchemin/Martel/Théoret 1973–1981 ; SORECOM 1973 ; Hardt-Dhatt 1982 ; Paquot 1988 ; D'Amours 1993 ; Bouchard/Maurais 1999 ; 2001 ; 2002 ; Evans 2002 ; Maurais 2008 ; Oakes 2018), administré soit par écrit, soit par entrevue téléphonique et mené parfois auprès d'échantillons considérables, composés de plusieurs centaines de participants (Maurais 2008 fait même état d'un sondage téléphonique réalisé en 2004 auprès de 2 200 Québécois). Nous incluons ici les études où les répondants doivent hiérarchiser des variétés de français sur des échelles sémantiques (comme dans « Le français du Québec est correct… peu correct », exemple repris à Evans 2002) ou sur des échelles d'attitude (de « pas du tout d'accord » à « entièrement d'accord », par exemple, pour réagir à une assertion donnée à propos des variétés à l'étude, comme « Le français

9 La nature des échantillons utilisés varie considérablement d'une étude à l'autre : certains chercheurs utilisent des phrases lues alors que d'autres se servent d'extraits prélevés dans des conversations spontanées.

québécois est plus joli que le français européen », utilisée dans Kircher 2010). Il faut aussi noter que dans certaines études, les constats obtenus au questionnaire ont été validés au cours d'entrevues par la suite. Enfin, la troisième catégorie comprend une série de recherches qui ont privilégié les entrevues semi-dirigées ou les discussions de groupe pour observer et analyser les représentations linguistiques les plus courantes des Québécois (Noël 1980 ; Deshaies 1981 ; Remysen 2001 ; 2004 ; Razafimandimbimanana 2005 ; Saint-Laurent 2008 ; Rheault 2010 ; Guimond-Villeneuve 2015). Nous pouvons aussi inclure ici quelques études consacrées aux discours de presse sur la langue – ou d'autres discours métalinguistiques écrits – et qui partagent avec l'analyse des entrevues semi-dirigées une approche essentiellement qualitative (Daoust 1974 ; 1983 ; Kirsch 1987 ; 1989 ; Laberge 1993 ; Lajeunesse 1993 ; Boisvert et al. 1993 ; Cajolet-Laganière/Martel 1993a ; 1993b ; Remysen 2009 ; Boudreau 2016–2017 ; Vincent 2017).

Au-delà de leurs approches et finalités différentes, l'ensemble de ces études ont permis de dégager un portrait plus précis des perceptions linguistiques les plus courantes au Québec et de dévoiler certaines conventions sociales partagées par les Québécois en matière de norme. Pour bien comprendre la dynamique sociolinguistique en cause, il faut à notre avis tenir compte d'au moins deux dimensions différentes que ces études permettent de mettre au jour. Il s'agit d'un côté des lieux communs qui circulent à propos de la langue au Québec et de l'autre côté des normes évaluatives qui orientent implicitement les perceptions linguistiques des Québécois, tant lorsqu'ils s'évaluent eux-mêmes (ou les autres membres appartenant à la même communauté qu'eux) que lorsqu'ils évaluent les francophones d'ailleurs dans le monde. Si les premiers reprennent à leur compte des discours diffusés par certaines instances ou autorités normatives (l'école, les organismes linguistiques, l'élite, etc.), les secondes sont plus près du vécu réel et plus directement liées aux normes qui régulent le comportement linguistique. On reconnaîtra ici la distinction proposée par Marie-Louise Moreau (1999, 51) entre la « norme linguistique abstraite », c'est-à-dire celle qui affleure à la conscience linguistique des locuteurs lorsqu'on leur demande de s'exprimer sur le sujet, et la « norme linguistique en prise sur l'environnement social », c'est-à-dire celle qui régit les pratiques linguistiques des locuteurs que les Québécois considèrent comme des locuteurs modèles qui parlent bien.

## 5.1 Les lieux communs sur le français parlé au Québec

L'adhésion au stéréotype selon lequel la variété française est supérieure à la variété québécoise est forte au Québec et revient dans de nombreuses études citées précédemment. Il s'agit de ce fait d'un stéréotype dominant qui a pour corollaire l'expression d'un préjugé négatif à l'endroit du français en usage au Québec, souvent réduit à sa dimension populaire ou familière, comme si le registre standard lui faisait défaut. C'est dire que la subordination à la France et au modèle normatif français peut être exprimée de plusieurs façons différentes ; en voici quelques illustrations :

- Selon plusieurs des 176 adolescents interrogés par Laberge/Chiasson-Lavoie (1971, 102), « Le français du Québec est moins beau que le français de France » et dans l'étude de Tremblay (1990, 203), 58 % des participants estiment que « Le français parlé en France est un meilleur français que celui parlé au Québec » ;
- Pas moins de 77 % des informateurs interviewés par Beauchemin/Martel/Théoret (1973–1981) en Estrie dans les années 1970 répondent par la négative à la question « Considérez-vous que vous parlez bien ? » (résultat rapporté dans Cajolet-Laganière/Martel 1993a, 174) et 61 % des participants de Tremblay (1990, 203) jugent que, dans l'ensemble, « Les Québécois parlent mal » ;
- Les 243 répondants de l'enquête D'Anglejan/Tucker (1973, 16) sont unanimes pour considérer que « Le français québécois a besoin d'être amélioré » (notre traduction) ;
- La grande majorité (76,8 %) des 2 200 répondants interrogés par Maurais (2008, 22) sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle « Le français correct enseigné dans les écoles du Québec doit être le français international ».[10]

L'autodépréciation dont bien des Québécois témoignent dans ces études est symptomatique d'une insécurité linguistique qui a longtemps habité les francophones à l'extérieur de la France. Cela dit, les participants n'adhèrent pas tous à l'idée de l'infériorité de la variété québécoise et ils sont nombreux à s'en distancier plutôt avec vigueur, y compris dans les études qui remontent aux années 1970 et 1980 :

- Les participants de l'étude de Laberge/Chiasson-Lavoie (1971, 102) évoqués plus haut rejettent majoritairement l'idée selon laquelle « Le français de Paris est le meilleur français » et il en est de même de plusieurs répondants interrogés par D'Anglejan/Tucker (1973, 13) qui refusent d'adhérer à l'idée que « Le français de Paris est le meilleur français » (notre traduction) ;
- Parmi les quelque 900 Québécois interrogés par SORECOM (1973, 210), et notamment parmi les participants les moins scolarisés, 60 % répondent négativement à la question « Aimeriez-vous parler comme les Français d'Europe ? » ;
- Pour bien des répondants interrogés par Hardt-Dhatt (1982, 222), 95 personnes employées dans trois usines à Québec, « Le français du Québec est aussi bon que le français de France » et ils souhaitent « maintenir le parler québécois, son vocabulaire, sa prononciation » ;
- Plus de la moitié des 30 Sherbrookois rencontrés par Rheault (2010, 106) estiment que les Français ne parlent pas mieux que les Québécois et ils sont d'avis que la France n'est pas nécessairement un modèle linguistique.

**10** À noter que l'expression *français international* fait généralement référence au modèle normatif français.

On notera que les paradoxes abondent dans ces travaux. Ainsi, 72 % des répondants de Tremblay (1990, 203) affirment que le français québécois est aussi valable que celui parlé en France, même si 68 % sont d'accord pour dire que la langue parlée en France est le meilleur français. Et les 700 participants de l'étude de Paquot (1988, 65s.) affirment à la fois que les québécismes sont légitimes et qu'il vaudrait mieux enseigner le modèle hexagonal à l'école. De la même façon, les 30 répondants interrogés par Remysen (2004, 27–28) rejettent à l'unanimité l'idée qu'il faut parler comme les Français (entre autres parce que ces derniers utilisent beaucoup d'anglicismes, idée approfondie par Rheault 2010) :

> moi je comprends pas sur quelle base on pourrait / affirmer que le français de France c'est LE français et puis après il y a d'autres sortes de français en dessous (cité dans Remysen 2004, 27).

Mais plusieurs de ses participants finissent par attribuer une certaine supériorité à la langue utilisée en France, par exemple lorsqu'ils évoquent la richesse du vocabulaire des Français ou leur prononciation soignée, articulée. Plusieurs commentaires montrent que la supériorité de la variété hexagonale n'est pas entièrement absente de leurs représentations :

> c'est [en parlant du français de France] bon c'est équivalent à celui du Québec lorsque celui du Québec est bien parlé parce que souvent il est très mal parlé mais euh // ben ils sont un petit peu meilleurs que nous (cité dans Remysen 2004, 28).

Cela dit, malgré la persistance des lieux communs à l'origine de la hiérarchisation des variétés québécoise et hexagonale et des différents types de prestige qui leur sont associés – idées qui continuent à circuler dans la presse québécoise (Vincent 2017) et dans les milieux langagiers –, les Québécois semblent de moins en moins enclins à y adhérer. La comparaison des réponses obtenues à un même questionnaire distribué en 1983 (700 répondants), 1998 (1 591 participants) et 2004 (2 200 répondants) fait voir que la perception du français québécois se fait en effet de plus en plus positive (Maurais 2008, 39–41) :

- En 1983, 73,2 % des participants se disent d'accord avec l'affirmation « Les mots d'ici constituent une richesse qu'il faut absolument conserver », mais la proportion grimpe à 92,7 % en 2004 ;
- Les participants en 2004 sont nettement moins enclins à dire que « Beaucoup de mots que nous utilisons au Québec nous empêchent de communiquer avec les francophones des autres pays » : 44,2 % contre 73,2 % en 1983 ;
- Et même en ce qui concerne les « mots anglais du français d'ici », traditionnellement très négativement perçus au Québec, 60,3 % sont d'accord en 2004 qu'« Il faudrait [les] éliminer », alors qu'ils sont 79,0 % en 1983.

De la même façon, les résultats obtenus par Oakes (2018) à un questionnaire administré auprès de 877 Québécois âgés entre 16 et 84 ans font voir une très forte adhésion à un modèle linguistique résolument québécois et un rejet sans appel du modèle hexagonal, particulièrement auprès des locuteurs les plus jeunes et les plus éduqués. Les partici-

pants reconnaissent ainsi une autonomie au Québec en matière de langue. L'adhésion à un modèle québécois est aussi confirmée dans l'étude de Chalier (2021), dont un des volets comprend un questionnaire consacré aux attitudes linguistiques des Québécois : 47,3 % des répondants (96 personnes en tout) jugent que l'accent le plus correct est celui de la ville de Québec ou encore celui de Montréal, contre 10,7 % pour l'accent parisien,[11] jugé tout de même plus « sérieux » et plus « raffiné » que les autres accents de la francophonie. En d'autres mots, si de manière abstraite, l'accent parisien demeure une référence, il n'est pas jugé approprié ou adéquat pour s'exprimer correctement en français.

## 5.2 Les normes évaluatives orientant les perceptions linguistiques

Les contradictions mises au jour dans les travaux signalés dans la section précédente s'expliquent en grande partie par le fait que les différentes pratiques linguistiques ne sont pas toutes investies des mêmes valeurs. La distinction proposée par Labov (2006) entre le prestige apparent et le prestige latent permet certainement d'interpréter pourquoi certains traits québécois sont valorisés en raison de l'attachement et de l'identité de groupe qu'ils permettent d'exprimer symboliquement (prestige latent), même s'ils ne sont pas toujours considérés suffisamment prestigieux à l'échelle de la francophonie (prestige apparent). Cette distinction n'explique toutefois pas tout et nous touchons ici à une importante difficulté lorsque les représentations de la langue sont sondées directement : les stéréotypes ne correspondent pas toujours aux critères qui guident réellement et concrètement la façon dont les variétés de français sont évaluées (Bouchard et al. 2004 ; Garrett 2010 ; Rheault 2010).

Bien des études expérimentales montrent ainsi que, malgré les stéréotypes, les voix québécoises sont parfois préférées aux voix françaises par les répondants, signe qu'ils reconnaissent une norme québécoise et qu'ils investissent leur français de valeurs positives, même s'il est parfois difficile de le verbaliser ainsi. Il existe de ce point de vue une évolution intéressante qui transparaît, d'étude en étude, au cours des 60 dernières années, là où les travaux consacrés aux discours métalinguistiques peinent à dégager des lignes claires. Sans exception, les études expérimentales menées entre les années 1960 et le milieu des années 1970 font sensiblement voir la même dynamique que celle déjà observée par Lambert et al. (1960) à propos des voix québécoises utilisées dans leur étude. Celles-ci sont invariablement dépréciées en comparaison avec les voix françaises, jugées plus intelligentes et plus prestigieuses. Mais dès la fin des années 1970, les études font voir un revirement dans la dynamique jusque-là observée : par exemple, Govaert-Gauthier (1979, 151) note que, pour l'ensemble des répondants, « C'est plutôt le français soigné de François, plus québécois [que celui des autres locuteurs], qui représenterait le

**11** Ajoutons que 23,7 % des répondants n'ont choisi aucun accent pour répondre à la question « Lequel des accents est le plus correct ? ».

modèle à atteindre ». Ce constat permet aussi de comprendre pourquoi l'adoption de certains traits associés à l'accent français est négativement perçue par les 211 participants à l'étude de Bourhis/Giles/Lambert (1975). Ces chercheurs ont en effet constaté que lorsqu'un locuteur québécois modifie son accent en présence d'un interlocuteur français, cette stratégie de convergence est mal perçue par leurs répondants, tous âgés de 17 à 18 ans : si la moitié des répondants y voit une façon qui permet au Québécois de « mieux paraître » devant le Français, 94 % sont d'avis qu'un tel comportement traduirait une perte de leur identité québécoise (Bourhis/Giles/Lambert 1975, 63–64).[12]

Plusieurs autres études ont confirmé l'évolution des perceptions linguistiques au Québec par la suite. Par exemple, Lappin (1981, 116) conclut que les locuteurs québécois instruits qui ont été évalués par ses 60 auditeurs montréalais « sont des représentants d'une nouvelle norme prestigieuse au Québec, une norme cette fois québécoise ». De la même façon, en dépit des stéréotypes recueillis dans son questionnaire, déjà mentionnés plus haut, Tremblay (1990, 214) en arrive à la conclusion qu'il y a « consensus autour de la reconnaissance du prestige social de certaines formes phonétiques [québécoises] et de la stigmatisation d'autres formes », montrant ainsi qu'il existe bel et bien « une norme orale québécoise » jugée acceptable par ses participants. Plus récemment encore, les études de Bouchard et al. (2004), de Moreau et al. (2007), de Šebková/Reinke/Beaulieu (2020) et de Chalier (2014 ; 2021) corroborent l'évolution amorcée il y a une quarantaine d'années. Les répondants à ces enquêtes expérimentales identifient en effet les Québécois scolarisés, plutôt que les Français, comme les locuteurs-modèles, exprimant ainsi une préférence pour un modèle de langue endogène, avec une norme définie en fonction des usages utilisés par les Québécois en registre soigné :

> [Les] auditeurs québécois [153 participants en tout] accordent un avantage net à leurs variétés propres, de façon consensuelle lorsque sont concernés les enregistrements de leurs [locuteurs] socioculturellement dominants. S'il en était besoin, de tels résultats éclairent l'assise sur laquelle se fondent les actuels travaux visant à la légitimation du français du Québec (Moreau et al. 2007, 42).

La fin de la citation précédente rappelle par ailleurs que la valorisation d'une norme québécoise se traduit par le désir de voir la variété québécoise décrite adéquatement dans des ouvrages de référence faits par et pour des Québécois. Le développement de la lexicographie québécoise suit ainsi d'assez près l'évolution de la conscience linguistique des Québécois, longtemps habitués à voir leurs particularismes marginalisés dans des recueils de québécismes, souvent à caractère normatif (voir à ce sujet Poirier 2008). Depuis les années 1990, de plus en plus de Québécois s'expriment plutôt en faveur d'un dictionnaire général décrivant l'ensemble des usages qui ont cours au Québec (Cajolet-

12 Dans les faits, l'accommodation des Québécois vers les Français n'est pas inhabituelle, comme le constate par exemple Remysen (2020). Pour certains participants à cette étude, leur variété n'est donc pas jugée suffisamment légitime lors d'une interaction avec des francophones de France. Cela dit, la stigmatisation de l'accent n'est sans doute pas le seul facteur en jeu, l'adaptation pouvant être vue comme une stratégie pour assurer la compréhension (à ce sujet, voir aussi Chalier 2021, 225s.).

Laganière/Martel 1998, 70). Par ailleurs, la valorisation d'une norme québécoise se traduit aussi par la volonté de la voir enseignée, notamment dans les cours de français langue seconde. Ainsi, les auditeurs ayant participé au test perceptuel de Chalier (2021), qui demande d'évaluer une série de mots prononcés à la québécoise et à la française (comme *pâte*, *trois*, *fête* ou *ville*), jugent les prononciations québécoises plus adaptées à l'enseignement du français à des non-francophones au Québec ; les participants préfèrent donc qu'on enseigne [pɑt], [tʁwɑ], [fɔt] et [vɪl] plutôt que [pat], [tʁwa], [fɛt] et [vil].

Le recul de l'insécurité linguistique, que les travaux mentionnés ici permettent de situer vers la fin des années 1970 – d'abord dans les milieux sociaux les plus favorisés (selon Lappin 1981 ; 1982), puis plus largement dans la société québécoise –, est souvent associé à l'amélioration du statut de la langue française dans la société québécoise, grâce aux lois linguistiques progressivement mises en place. Les jeunes interrogés par Saint-Laurent (2008, 41), par exemple, sont d'avis que « [la norme franco-française] était légitime lorsque la langue était menacée, ce qui est maintenant chose du passé ». En outre, la confiance linguistique acquise par les Québécois est aussi étroitement liée à leur sentiment identitaire. Comme le constate par exemple Fuga (2002, 24), l'attractivité d'un locuteur augmente lorsqu'il s'exprime avec un accent québécois, celui-ci le rendant plus « chaleureux », plus « sympathique », plus « aimable ». D'autres chercheurs ont fait valoir que la légitimité accordée à la norme québécoise, avec ses pratiques linguistiques caractéristiques, est l'expression d'une identité québécoise pleinement assumée, « un fait resté unique dans la francophonie, soumise au monocentrisme parisien » (Francard 2005, 377). Sur le plan social, cette évolution a été rendue possible grâce à l'avènement progressif d'une nouvelle classe sociale moyenne, plus instruite et plus ouverte sur le monde, au cours des dernières décennies.

En terminant, il convient de signaler que si les francophones du Québec sont maintenant nettement plus enclins à valoriser leur variété de français, les Québécois anglophones et allophones entretiennent encore un rapport ambivalent envers la variété québécoise. Selon près de 87 % des participants anglophones et allophones interrogés par Maurais (2008, 94) en 1998 et 2004, les francophones nés au Québec « parlent à la manière québécoise » et ils sont environ 70 % à juger que ces derniers parlent bien, voire très bien. Si ce constat tranche avec le peu de prestige accordé au français du Québec par les participants de langue anglaise dans les études de Lambert et al. (1960), Preston (1963) et Genesee/Holobow (1989), d'autres résultats obtenus par Maurais (2008) montrent que la variété québécoise n'est pas jugée aussi légitime que le français de France par les deux groupes (voir aussi Thibault/Sankoff 1993). Ainsi, seule la moitié des anglophones interrogés en 2004 souhaite « parler le français québécois » et, chez les allophones, cette proportion tombe même à 37 % (Maurais 2008, 95). Cette dynamique est associée par Benzakour (2004, 162), qui s'est intéressée aux représentations linguistiques des jeunes immigrants francophones d'origine maghrébine, à leurs « stratégies identitaires complexes ». C'est aussi le constat fait par Kircher (2012, 358), qui note dans ses résultats que le français québécois n'a pas une valeur identitaire forte aux yeux des allophones, ce qui explique pourquoi la variété hexagonale a souvent un poids plus important pour eux.

# 6 Les angles morts dans la recherche sur les perceptions linguistiques des Québécois

Le bilan que nous venons de dresser montre que les chercheurs qui se sont intéressés aux représentations linguistiques des Québécois au cours des 60 dernières années ont privilégié certains profils de répondants dans leurs travaux. Plus particulièrement, ils semblent avoir privilégié trois milieux ou groupes sociaux,[13] à savoir 1º le milieu de l'éducation (secondaire, cégep,[14] université), 2º les jeunes Québécois âgés de 20 ans ou moins, ainsi que 3º les Québécois vivant en milieu urbain, notamment dans la grande région de Montréal. Ces choix s'expliquent certainement en grande partie par la difficulté de mener des enquêtes à grande échelle basées sur des échantillons probabilistes qui seraient plus représentatifs de la population québécoise. Si de telles études de grande envergure existent – il suffit de penser à certains travaux réalisés pour le compte du Conseil de la langue française –, elles sont loin d'être la norme. Par conséquent, certaines voix sont sans doute surreprésentées dans le bilan que nous avons dressé dans le cadre de cette synthèse.

Premièrement, la surreprésentation du milieu de l'éducation est en partie liée à l'utilisation d'échantillons d'aisance, une méthode assez courante dans le domaine de la sociolinguistique (Buchstaller/Khattab 2014). Il est en effet souvent plus facile pour les chercheurs universitaires de trouver des participants dans leur propre milieu, d'autant plus lorsque les travaux sont réalisés dans le cadre d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat. Il y a toutefois un certain prix à payer pour ces préférences méthodologiques. Ainsi, lorsque les études sont administrées en contexte scolaire, le risque d'introduire un biais dans les données est assez évident. Nous savons que les personnes qui participent à des études sur leurs représentations – linguistiques et autres – ont parfois tendance à donner des réponses jugées socialement acceptables ou désirables, voire attendues (Garrett 2010). Il n'est pas exagéré de penser que lorsqu'une étude est réalisée dans une école ou une université, où certaines pratiques linguistiques sont valorisées au détriment des autres, ce contexte particulier peut renforcer la volonté des participants de « bien » répondre. En outre, si plusieurs travaux ont cherché à cibler des répondants appartenant à différents milieux sociaux, ce qui est notamment le cas de plusieurs études réalisées dans les années 1970 et 1980, il est évident que l'échantillonnage d'aisance cause une surreprésentation de participants scolarisés, les chercheurs faisant souvent circuler leurs questionnaires dans leurs propres réseaux.

Deuxièmement, certains groupes d'âge sont moins bien représentés dans les études mentionnées dans les sections précédentes, ce qui s'explique en grande partie par le

**13** C'est sans compter que les anglophones et les allophones du Québec ont fait l'objet de moins de recherches que les Québécois francophones.

**14** Dans le système d'éducation québécois, les cégeps sont des établissements publics de niveau postsecondaire qui offrent des formations techniques ou encore préuniversitaires.

nombre élevé de travaux réalisés dans le milieu de l'éducation, comme nous venons de le voir. Notre compréhension des perceptions linguistiques des Québécois est donc en grande partie basée sur des données recueillies auprès de personnes de 20 ans et moins. Or, si l'attachement au français et à la cause de la défense du français ne paraît pas nécessairement varier en fonction de l'âge (Pagé/Olivier 2012 ; voir aussi les résultats similaires obtenus par Gagné/Georgeault 1985 et par Monnier 1986, des études pourtant réalisées auprès de deux groupes d'âge distincts), d'autres dimensions de la conscience linguistique québécoise pourraient bien changer d'une génération à l'autre, preuve d'une évolution en cours. Oakes (2018) note par exemple que les répondants plus jeunes, nés après la promulgation de la loi 101, sont moins enclins à valoriser le modèle normatif français que les plus âgés, ce qui souligne l'importance de mener des études auprès de différentes générations.

Troisièmement, la surreprésentation des milieux urbains (Québec, mais surtout Montréal) paraît aussi problématique dans la mesure où certaines études réalisées à travers le Québec font voir des représentations différentes suivant le lieu de résidence des répondants. Par exemple, Bouchard/Maurais (2002, 87–89) constatent que l'adhésion au modèle normatif associé à la langue utilisée sur les ondes de Radio-Canada est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain, où les participants sont plus nombreux à s'identifier à la langue parlée « des gens ordinaires ». Pour sa part, Oakes (2018) observe que le rejet de la norme hexagonale est plus fort chez les Québécois vivant à l'extérieur de Montréal, où l'appui à la norme québécoise est plus important. Ou encore, si les quelque 6 700 répondants à l'enquête menée par Pagé/Olivier (2012, 7) sont majoritairement d'accord pour souligner l'importance du français au Québec, les « Québécois qui perçoivent une plus grande importance du français sont proportionnellement plus nombreux dans le reste du Québec que dans la couronne et dans l'île de Montréal ».

Tout bien considéré, il y a bel et bien quelques angles morts dans la recherche sur les perceptions linguistiques des Québécois. Les chercheurs qui seraient tentés de poursuivre la recherche dans ce domaine devraient peut-être privilégier de combler certaines des lacunes mentionnées ici.

## 7 Conclusion

L'image que se font les Québécois de la langue française dans leur société, tant en ce qui concerne son statut que sa qualité, est certainement plus positive aujourd'hui qu'elle ne l'était au début des années 1960, à l'orée de la Révolution tranquille. Le français s'affirmant maintenant très clairement comme la langue commune du Québec – même si l'anglais continue à exercer des pressions, notamment dans le contexte montréalais –, les Québécois reconnaissent la valeur de leur langue, longtemps jugée peu prestigieuse comparativement à l'anglais, qui a traditionnellement été la langue de la réussite économique au Québec. Cela n'empêche pas que le statut privilégié de l'anglais en Amérique du Nord et son prestige comme langue internationale continuent à rendre cette langue

attirante aux yeux de bien des Québécois. Par ailleurs, ces derniers sont maintenant nombreux à percevoir leur français comme une variété tout à fait légitime et ils trouvent normal que le contexte nord-américain dans lequel leur langue évolue influence celle-ci. Ils sont ainsi de plus en plus nombreux à croire qu'il existe un usage québécois qui, tout en se distinguant en partie de l'usage hexagonal, est socialement valorisé et mérite d'être enseigné à l'école. Certes, les stéréotypes négatifs à l'endroit du français québécois existent encore et ils peuvent même être encore assez courants dans certains milieux plus conservateurs. Mais dans l'ensemble, l'insécurité linguistique qui a longtemps été si répandue dans certaines régions de la francophonie semble aujourd'hui bien moins courante – et bien moins profonde et moins paralysante – au Québec qu'elle ne l'était il y a 60 ans.

Évidemment, poser la question des représentations linguistiques des Québécois est une tâche infiniment complexe qui commande de tenir compte des opinions variées qui existent dans la société québécoise. En ce sens, les travaux menés au cours des dernières décennies ont parfois laissé dans l'ombre certaines voix que les chercheurs devraient regarder de plus près s'ils souhaitent mieux comprendre la dynamique sociolinguistique québécoise actuelle. Nous pensons notamment à la prise en compte de la population québécoise vivant à l'extérieur de Montréal ou encore aux Québécois en dehors des milieux scolaires, mais aussi à ceux qui, tout en n'ayant pas le français comme langue maternelle, adoptent quotidiennement le français comme langue d'usage et contribuent ainsi au caractère francophone de la province.

# 8 Bibliographie

Amit, Aviv (2016), *The « Académie française » and Monocentricity in a Multicultural World*, Language Problems & Language Planning 40/3, 235–249.

Anisfeld, Elizabeth/Lambert, Wallace E. (1964), *Evaluational Reactions of Bilingual and Monolingual Children to Spoken Langages,* Journal of Abnormal and Social Psychology 69/1, 89–97.

Beauchemin, Normand/Martel, Pierre/Théoret, Michel (1973–1981), *Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke : échantillons de textes libres,* vol. 6, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

Bédard, Édith/Monnier, Daniel (1981), *Conscience linguistique des jeunes Québécois*, vol. 1 : *Influence de l'environnement linguistique chez les élèves francophones de niveau secondaire IV et V*, Québec, Conseil de la langue française.

Benzakour, Fouzia (2004), *Les stéréotypes associés aux constructions sur la langue dans le contexte d'immigration récente au Québec*, in : Denise Deshaies/Diane Vincent (edd.), *Discours et constructions identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, 155–163.

Boisvert, Lionel/Boulanger, Jean-Claude/Deshaies, Denise/Duchesneau, Lise (1993), *Le dictionnaire comme révélateur d'insécurité linguistique*, in : Michel Francard (ed.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : actes du colloque de Louvain-la-Neuve 10–12 novembre 1993*, Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique, 187–198.

Bouchard, Chantal (2002), *La langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal, Fides.

Bouchard, Pierre/Harmegnies, Bernard/Moreau, Marie-Louise/Prikhodkine, Alexei/Singy, Pascal (2004), *La norme dans la francophonie périphérique : externe ou interne ? Une étude expérimentale en Belgique, au Québec et en Suisse*, in : Pierre Bouchard (ed.), *La variation dans la langue standard : actes du colloque tenu*

*les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70e Congrès de l'Acfas*, Québec, Office québécois de la langue française, 51–71.

Bouchard, Pierre/Maurais, Jacques (1999), *La norme et l'école : l'opinion des Québécois*, Terminogramme 91–92, 91–116.

Bouchard, Pierre/Maurais, Jacques (2001), *Norme et médias : les opinions de la population québécoise*, Terminogramme 97–98, 111–126.

Bouchard, Pierre/Maurais, Jacques (2002), *Évolution des perceptions des Québécois sur la langue*, in : Pierre Bouchard/Monique C. Cormier (edd.), *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques : actes du colloque tenu les 14 et 15 mai 2001 dans le cadre du 69e Congrès de l'Acfas*, Québec, Office de la langue française, 77–91.

Bouchard, Pierre/Moreau, Marie-Louise/Singy, Pascal (2004), *La place du français de France dans la conscience normative des Francophones belges, québécois et suisses : une erreur de perspective*, in : Pierre Bouchard (ed.), *La variation dans la langue standard : actes du colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70e Congrès de l'Acfas*, Québec, Office québécois de la langue française, 37–50.

Boudreau, Annette (2016–2017), *Les idéologies linguistiques chez quelques chroniqueurs du journal « Le Devoir » de 1990 à 2015 : examen d'un discours d'autorité*, Francophonies d'Amérique 42/43, 125–140.

Bourhis, Richard Y. (1983), *Language Attitudes and Self-Reports of French-English Language Usage in Quebec*, Journal of Multilingual and Multicultural Development 2/2–3, 163–179.

Bourhis, Richard Y. (1984), *Cross-Cultural Communication in Montreal : Two Field Studies since Bill 101,* International Journal of the Sociology of Language 46, 33–47.

Bourhis, Richard Y./Giles, Howard/Lambert, Wallace E. (1975), *Social Consequences of Accommodating one's Style of Speech : A Cross-National Investigation*, International Journal of the Sociology of Language 6, 55–71.

Bourhis, Richard Y./Lepicq, Dominique (1988), *Aménagement linguistique, statut et usage du français au Québec*, Présence francophone 33, 9–32.

Brown, Bruce L. (1969), *The Social Psychology of Variations in French Canadian Speech Styles*, thèse de doctorat, Montréal, Université McGill.

Buchstaller, Isabelle/Khattab, Ghada (2014), *Population Samples*, in : Robert J. Podesva/Devyani Sharma (edd.), *Research Methods in Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 74–95.

Cajolet-Laganière, Hélène/Martel, Pierre (1993a), *Entre le complexe d'infériorité linguistique et le désir d'affirmation des Québécois et Québécoises*, in : Michel Francard (ed.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : actes du colloque de Louvain-la-Neuve 10–12 novembre 1993*, Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique, 169–185.

Cajolet-Laganière, Hélène/Martel, Pierre (1993b), *La qualité de la langue au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

Cajolet-Laganière, Hélène/Martel, Pierre (1998), *Attentes et besoins du public québécois en matière de dictionnaires de langue*, in : Louis Mercier/Claude Verreault (edd.), *Les marques lexicographiques en contexte québécois : actes de la table ronde tenue à Montréal les 3 et 4 novembre 1994*, Montréal, Office de la langue française, 61–70.

Chalier, Marc (2014), *Quel standard québécois ? Une étude perceptive*, mémoire de maîtrise, Munich, Ludwig-Maximilians-Universität.

Chalier, Marc (2021), *Les normes de prononciation du français : une étude perceptive panfrancophone*, Berlin/Boston, De Gruyter.

Corbeil, Jean-Claude (2007), *L'embarras des langues : origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique.

CROP (2002), *Les enfants de la loi 101 : groupes de discussion exploratoires*, Québec, Conseil de la langue française.

D'Amours, Hélène (1993), *Sondage sur la qualité de la langue dans l'Estrie*, manuscrit non publié, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

D'Anglejan, Alison/Tucker, Richard G. (1973), *Sociolinguistic Correlates of Speech Style in Quebec*, in : Roger W. Shuy/Ralph W. Fasold (edd.), *Language Attitudes : Current Trends and Prospects*, Washington, Georgetown University Press, 1–27.

Daoust, Paul (1974), *Vues et aperçus sur le français au Canada*, Montréal, Université de Montréal/Département de linguistique et philologie.

Daoust, Paul (1983), *Les jugements sur le joual (1959–1975) à la lumière de la linguistique et de la sociolinguistique*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.

Deshaies, Denise (1981), *Le français parlé dans la ville de Québec : une étude sociolinguistique*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.

Evans, Betsy E. (2002), *Attitudes of Montreal Students towards Varieties of French*, in : Daniel Long/Dennis R. Preston (edd.), *Handbook of Perceptual Dialectology*, vol. 2, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 71–93.

Francard, Michel (2005), *Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire : le Québec et l'Acadie*, in : Albert Valdman/Julie Auger/Deborah Piston-Hatlen (edd.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, 371–388.

Fuga, Mirella (2002), *Attitude Change within Quebec's Francophone Population*, manuscrit non publié, Montréal, Université McGill.

Gagné, Francine/Georgeault, Pierre (1985), *Réflexions et propositions d'action : les jeunes et l'avenir du français au Québec. Rapport du Comité du Conseil de la langue française sur les jeunes et l'avenir du français au Québec*, Québec, Conseil de la langue française.

Garrett, Peter (2010), *Attitudes to Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

Gendron, Jean-Denis (2007), *D'où vient l'accent des Québécois ? Et celui des Parisiens ? Essai sur l'origine des accents. Contribution à l'histoire de la prononciation du français moderne*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Genesee, Fred/Holobow, Naomi E. (1989), *Change and Stability in Intergroup Perceptions*, Journal of Language and Social Psychology 8/1, 17–38.

Georgeault, Pierre (1981), *Conscience linguistique des jeunes Québécois*, vol. 2 : *Influence de l'environnement linguistique chez les élèves francophones de niveau collégial I et II*, [Québec], Conseil de la langue française.

Govaert-Gauthier, Suzanne (1978), *Jugements et attitudes de Montréalais francophones sur le français parlé au Québec*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

Govaert-Gauthier, Suzanne (1979), *Attitudes de vingt-huit Montréalais francophones sur le français parlé au Québec*, in : Pierrette Thibault (ed.), *Le français parlé : études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic research, 145–152.

Guimond-Villeneuve, Joannie (2015), *Les représentations de la norme lexicale dans l'enseignement du français langue maternelle au secondaire : le point de vue d'enseignants québécois*, mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

Hardt-Dhatt, Karin (1982), *Les attitudes face à l'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs francophones dans trois entreprises de production à Québec,* Québec, Office de la langue française.

Kircher, Ruth (2010), *Language Attitudes in Quebec : A Contemporary Perspective*, thèse de doctorat, London, Queen Mary University of London.

Kircher, Ruth (2012), *How Pluricentric is the French Language ? An Investigation of Attitudes towards Quebec French Compared to European French*, Journal of French Language Studies 22/3, 345–370.

Kircher, Ruth (2014a), *Quebec's Shift from Ethnic to Civic National Identity : Implications for Language Attitudes amongst Immigrants in Montreal*, in : David Evans (ed.), *Language and Identity*, London, Bloomsbury, 55–80.

Kircher, Ruth (2014b), *Thirty Years after Bill 101 : A Contemporary Perspective on Attitudes towards English and French in Montreal,* Revue canadienne de linguistique appliquée 17/1, 20–50.

Kircher, Ruth (2016a), *Montreal's Multilingual Migrants : Social Identities and Language Attitudes after the Proposition of the Quebec Charter of Values*, in : Vera Regan/Chloé Diskin/Jennifer Martyn (edd.), *Language, Identity and Migration : Voices from Transnational Speakers and Communities*, Bern, Lang, 217–247.

Kircher, Ruth (2016b), *Language Attitudes among Adolescents in Montreal : Potential Lessons for Language Planning in Québec*, Nottingham French Studies 55/2, 239–259.

Kirsch, Chantal (1987), *Langue française, identité collective et pouvoir symbolique : étude comparative du Québec et de la Belgique*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.

Kirsch, Chantal (1989), *L'utilisation symbolique et politique du « joual » et du français québécois entre 1963 et 1977 : aperçu*, in : Diane Vincent (ed.), *Des analyses de discours*, Québec, CÉLAT/Centre de recherche en littérature québécoise, 29–46.

Klinkenberg, Jean-Marie (2015), *La langue dans la cité : vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.

Kraus, Amie (2006), *Language Attitudes of Québécois Students towards « le français québécois standard » and « le franco-québécois »,* mémoire de maîtrise, Chapel Hill, University of North Carolina at Chapel Hill.

Laberge, Danielle (1993), *L'insécurité linguistique au Québec et au Canada d'après les dictionnaires normatifs*, manuscrit dactylographié, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

Laberge, Suzanne/Chiasson-Lavoie, Michèle (1971), *Attitudes face au français parlé à Montréal et degrés de conscience de variables linguistiques*, in : Regna Darnell (ed.), *Linguistic diversity in Canadian society*, Edmonton, Linguistic research, 89–126.

Labov, William (2006), *The Social Stratification of English in New York City*, Cambridge, Cambridge University Press.

Lajeunesse, Lyse (1993), *La perception de la qualité de la langue au Québec de 1960 à 1992 d'après les opinions publiées dans la presse*, mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

Lambert, Wallace E./Frankel, Hannah/Tucker, Richard G. (1966), *Judging Personality through Speech : A French-Canadian Example*, Journal of communication 16/4, 305–321.

Lambert, Wallace E./Hodgson, Robert C./Gardner, Robert C./Fillenbaum, Samuel (1960), *Evaluational Reactions to Spoken Languages*, Journal of Abnormal and Social Psychology 60/1, 44–51.

Lappin, Kerry (1981), *Attitudes des Montréalais vis-à-vis des traits phonétiques du français parlé à Montréal : étude sociolinguistique*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.

Lappin, Kerry (1982), *Évaluation de la prononciation du français montréalais : étude sociolinguistique*, Revue québécoise de linguistique 11/2, 93–112.

Laur, Elke (2001), *Perceptions linguistiques à Montréal*, thèse de doctorat, vol. 2, Montréal, Université de Montréal.

Laur, Elke (2008), *Contribution à l'étude des perceptions linguistiques : la méthodologie des faux-couples revisitée*, Québec, Office québécois de la langue française.

Laur, Elke (2012), *« Those who work in the bush » ou l'effet des lunettes idéologiques utilisées dans une recherche qui a fait école*, Carnets d'atelier de sociolinguistique 6, 129–148.

Laur, Elke (2014), *Evaluational Reactions to Spoken French and English in Montreal : Does Mother Tongue Really Matter ?,* Revue canadienne de linguistique 59/1, 3–23.

Leclerc, Thérèse (1971), *« Français académique » et franco-québécois : évaluation de ces deux codes linguistiques par des adolescents canadiens-français*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

Locher, Uli (1983a), *Conscience linguistique des jeunes Québécois : le fait français vécu par des élèves étudiant en anglais en 4e et 5e secondaire et en 1re et 2e collégial*, vol. 3, Québec, Conseil de la langue française.

Locher, Uli (1983b), *Conscience linguistique des jeunes Québécois : étude comparative du vécu et de la perception du fait français dans des écoles françaises et anglaises en 4e et 5e secondaire et en 1re et 2e collégial*, vol. 4, Québec, Conseil de la langue française.

Locher, Uli (1988), *Les anglophones de Montréal : émigration et évolution des attitudes, 1978–1983*, Québec, Conseil de la langue française.

Locher, Uli (1993), *Les jeunes et la langue : usages et attitudes linguistiques des jeunes qui étudient en français de la 4e année du secondaire à la fin du collégial*, vol. 1, Québec, Publications du Québec.

Locher, Uli (1994), *Les jeunes et la langue : usages et attitudes linguistiques des jeunes qui étudient en français de la 4e année du secondaire à la fin du collégial,* vol. 2, Québec, Publications du Québec.

Martel, Marcel/Pâquet, Martin (2010), *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*, Montréal, Boréal.

Martineau, France (2011), *Normes et usages dans l'espace francophone atlantique*, in : Serge Lusignan/France Martineau/Yves Charles Morin/Paul Cohen (edd.), *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XIIe–XVIIIe siècle),* Québec, Presses de l'Université Laval, 227–317.

Maurais, Jacques (2008), *Les Québécois et la norme : l'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*, Québec, Office de la langue française.

McAndrew, Marie (2010), *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Méar-Crine, Annie/Leclerc, Thérèse (1976), *Attitudes des adolescents canadiens-français vis-à-vis du franco-québécois et du français académique*, Cahiers de linguistique 6, 155–170.

Mercier, Louis (2008), *À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine : la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880–1930)*, in : Monique C. Cormier/Jean-Claude Boulanger (edd.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 61–98.

Monnier, Daniel (1983), *La question linguistique : l'état de l'opinion publique. Analyse du sondage de SONDAGEX Inc. (mars–avril 1983),* [Québec], Conseil de la langue française.

Monnier, Daniel (1986), *La perception de la situation linguistique par les Québécois : analyse des résultats d'un sondage effectué en octobre 1985*, [Québec], Conseil de la langue française.

Moreau, Marie-Louise (1999), *Pluralité des normes et des appartenances : convergences et divergences en situation pédagogique*, Terminogramme 91–92, 41–63.

Moreau, Marie-Louise/Bouchard, Pierre/Demartin, Stéphanie/Gadet, Françoise/Guerin, Emmanuelle/Harmegnies, Bernard/Huet, Kathy/Laroussi, Foued/Prikhodkine, Alexei/Singy, Pascal/Thiam, Ndiassé/Tyne, Henry (2007), *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*, Fernelmont, Éditions modulaires européennes.

Morin, Yves Charles (2002), *Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec*, Revue québécoise de linguistique 31/1, 39–78.

Noël, Danièle (1980), *Le français parlé : analyse des attitudes des adolescents de la ville de Québec selon les classes sociales*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.

Oakes, Leigh (2010), *Lambs to the Slaughter ? Young Francophones and the Role of English in Quebec Today*, Multilingua 29, 265–288.

Oakes, Leigh (2018), *Pluricentric Linguistic Justice : A Normative Approach to Linguistic Authority across National Boundaries*, communication présentée au colloque *Multidisciplinary Approaches in Language Policy and Planning*, Toronto, 24.08.2018.

Oakes, Leigh/Warren, Jane (2009), *Langue, citoyenneté et identité au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Pagé, Michel/Olivier, Charles-Étienne (2012), *Importance et priorité du français pour la population québécoise : une étude exploratoire. Résumé*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.

Paquot, Annette (1988), *Les Québécois et leurs mots : étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec*, Québec, Conseil de la langue française/Presses de l'Université Laval.

Paveau, Marie-Anne/Rosier, Laurence (2008), *La langue française : passions et polémiques*, Paris, Vuibert.

Poirier, Claude (2000), *Une langue qui se définit dans l'adversité*, in : Michel Plourde (ed.), *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal/Québec, Fides/Publications du Québec, 111–122.

Poirier, Claude (2008), *Entre dépendance et affirmation : le parcours historique des lexicographes québécois*, in : Monique C. Cormier/Jean-Claude Boulanger (edd.), *Les dictionnaires de la langue française au Québec : de la Nouvelle-France à aujourd'hui,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 13–60.

Poirier, Claude (2014), *Le lexique du français du Québec : apports méconnus des parlers provinciaux de France*, in : Yan Greub/André Thibault (edd.), *Dialectologie et étymologie galloromanes : mélanges en l'honneur de*

*l'éméritat de Jean-Paul Chauveau*, Strasbourg, Société de linguistique romane/Éditions de linguistique et de philologie, 331–353.

Preston, Malcolm S. (1963), *Evaluational Reactions to English, Canadian French and European French Voices,* mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill.

Razafimandimbimanana, Elatiana (2005), *Français, franglais, québé-quoi ? Les jeunes Québécois et la langue française : enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

Rémillard, Louis/Tucker, Richard G./Bruck, Margaret (1973), *The Role of Phonology and Lexicon in Eliciting Reactions to Dialect Variation*, Anthropological linguistics 15/9, 383–397.

Remysen, Wim (2001), *Le sentiment d'insécurité linguistique des Québécois : analyse des attitudes linguistiques dans le discours épilinguistique*, mémoire de maîtrise, Leuven, Katholieke Universiteit Leuven.

Remysen, Wim (2004), *La variation linguistique et l'insécurité linguistique : le cas du français québécois*, in : Pierre Bouchard (ed.), *La variation dans la langue standard : actes du colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70e Congrès de l'Acfas*, Québec, Office québécois de la langue française, 23–36.

Remysen, Wim (2009), *Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage : contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

Remysen, Wim (2020), *S'adapter pour se sentir moins insécurisé ? L'insécurité linguistique au Québec sous l'angle de l'accommodation*, in : Joanna Lorilleux/Valentin Feussi (edd.), *L'(in)sécurité linguistique en Francophonies : perspectives interdisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 63–75.

Rheault, Amélie-Hélène (2010), *Analyse argumentative du discours épilinguistique au Québec : les lieux communs comme indicateurs de normes*, thèse de doctorat, Sherbrooke/Louvain-la-Neuve, Université de Sherbrooke/Université catholique de Louvain.

Roy-Mercier, Sandra (2012), *Minienquête sur le français au Québec : perceptions et opinions d'élèves de 4e et de 5e secondaire*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.

Roy-Mercier, Sandra (2014), *La langue française au Québec : perceptions du présent et visions d'avenir d'élèves de 4e et de 5e secondaire,* Revue canadienne de l'éducation 37/3, 1–21.

Saint-Laurent, Nathalie (2008), *Le français et les jeunes*, Québec, Conseil supérieur de la langue française.

Šebková, Adéla/Reinke, Kristin/Beaulieu, Suzie (2020), *À la rencontre des voix francophones dans la ville de Québec : les attitudes des Québécois à l'égard de diverses variétés de français*, in : Franck Neveu/Bernard Harmegnies/Linda Hriba/Sophie Prévost/Agnès Steuckardt (edd.), *7e Congrès mondial de linguistique française*, https://doi.org/10.1051/shsconf/20207802002.

SORECOM (1973), *Les mass media, l'attachement à sa langue et les modèles linguistiques au Québec en 1971*, Québec, Éditeur officiel du Québec.

Statistique Canada (2023), *Statistiques sur les langues : les plus récentes données, analyses et références sur les langues au Canada*, https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/langues (20.08.2023).

Termote, Marc (2014), *L'utilisation du français et de l'anglais dans l'espace privé et dans l'espace public montréalais : une tentative de synthèse*, Revue canadienne de linguistique 59/1, 25–52.

Thibault, Pierrette/Sankoff, Gillian (1993), *Diverses facettes de l'insécurité linguistique : vers une analyse comparative des attitudes et du français parlé par des Franco- et des Anglo-Montréalais*, in : Michel Francard (ed.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques : actes du colloque de Louvain-la-Neuve 10–12 novembre 1993*, Louvain-la-Neuve, Institut de linguistique, 209–218.

Tremblay, Louise (1990), *Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques*, Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée 9/3, 197–221.

Vincent, Nadine (2017), *L'élite du Québec à l'assaut du français québécois : 150 ans de dénigrement dans la presse écrite*, in : Paola Puccini/Isabelle Kirouac Massicotte (edd.), *Langue et pouvoir*, Bologna, I libri di Emil, 53–73.